



















## Formation membres du CSE/CSSCT entreprise de moins de 300 salariés



Actuels élus DP/CE/CSSCT en vue de la mise en place du CSE dans les entreprises.



100% de réussite en 2023

\* \* \*

### **Objectifs**

La formation des membres de la délégation du personnel du comité social et économique a pour objet de :

- ☑ Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE et les obligations de l'employeur
- ☑ Repérer les enjeux de la santé-sécurité au travail
- ☑ Intégrer la Santé Sécurité au Travail dans la gestion de ses missions de membre de l'instance représentative du personnel en santé Sécurité au Travail

## Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de diverses méthodes pédagogiques :

Heuristique, interrogative, didactique, expositive (notamment via powerpoint), démonstrative, ludique et applicative.

Avec des techniques pédagogiques variées :

Brainstorming, questionnaire, quizz (Kahoot), travaux de sous-groupe, apprentissage, energyzer, démonstration.

Adaptation pédagogique aux besoins des stagiaires.

### Textes, documents de référence et supports

Référentiel PRST formation CSE

Livret remis au stagiaire à la fin de la formation

### Validation

- Feuilles de présence par demi-journée, présence obligatoire pendant la totalité de la formation.
- Contrôle des connaissances théoriques (QCM)
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Attestation de formation

# Contenu

Contenu basé sur les domaines suivants :

- La prévention des risques professionnels : Fondements, enjeux et acteurs.
- Mise en place du Comité Social et Economique : Transition, cadre d'implantation, composition du CE, différences avec anciennes instances, atouts et spécificités du CSE, domaines de compétences, obligation de discrétion.
- Attributions du Comité Social et Economique : Rôle de négociation, rôle économique et professionnel, domaines d'information, analyse des documents comptables, rôle en matière de santé sécurité et conditions de travail, mise en place du CSSCT.
  - Les moyens du CSE :

Heures de délégation, budgets, formations, liberté de déplacement, locaux, panneaux d'affichage, outils de communication, accès au DU et registres d'entreprise, règlement intérieur, réunions, ordres du jour, procès-verbaux.

Les missions du CSE en matière économique et

BDES, organisation du travail et de la formation professionnelle, politique sociale et culturelle, droit à l'expertise, droit d'alerte.

Les missions du CSE en matière de santé et sécurité au travail :

Différentes missions santé et sécurité au travail, analyse des accidents, gestion des situations particulières.

Les missions du CSE en matière de communication:

Affichages, internet, permanences, frais de communication.

L'organisation et l'animation collective sur la santé et la sécurité au sein du comité :

Positionnement par rapport aux différents acteurs de l'entreprise, relations avec les acteurs externes, identification des responsabilités de l'employeur, focus sur la faute inexcusable, ressources documentaires du CSE.

### Accessibilité

Durée



€ Tarif



5 Formateur



Agenda inter

35 h de formation

max 10 stagiaires

nous consulter pour un devis

Formateur de formateur certifié par l'INRS

voir: a2s-conseil.fr

Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap: Camille DESEIN Responsable Pédagogique : Dominique DESEIN

Contactez-nous

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr